

lard fumé et de jambon des Etats-Unis se chiffraient à \$143,000, tandis que l'an dernier, l'importation de ces produits, dont nous devrions nous réserver tout le bénéfice, s'est élevée à plus de \$650,000 ; en 1896, le chiffre de nos importations de porc embarillé était de \$270,000, et en 1902, il dépassait \$580,000. Nous prétendons,—et l'honorable leader de l'opposition n'a pas prêché autre chose—nous prétendons que le moment est venu pour nous, non de recourir à des droits protecteurs de 49 pour 100, ni d'avoir une doctrine pour l'est et une autre pour l'ouest du pays, comme nous a dit le premier ministre,—car en agissant ainsi nous imiterions nos adversaires—mais de proclamer partout, ainsi qu'a fait le chef de l'opposition au cours de son mémorable voyage, qu'il faut développer notre pays et que, puisqu'une grande et puissante nation comme les Etats-Unis a réussi à atteindre le sommet de la prospérité et de la richesse à la faveur d'un tarif élevé, il importe de ne pas sacrifier notre pays à nos voisins, qu'il faut conserver notre richesse pour nous-mêmes, pour notre peuple, et prendre les moyens propres à conduire à ce résultat. Jamais, soit en cette enceinte, soit ailleurs, jamais mon honorable ami n'a prêché d'autre doctrine que celle-là, et je suis tout étonné du langage du premier ministre. Mais pardonnons-le lui parce qu'il était absent à l'époque du voyage mémorable que mon honorable ami (M. Borden) a accompli dans l'ouest, parce qu'il est seul à ignorer que, quelque reproche qu'on puisse faire au leader de l'opposition, on est unanime à louer sa franchise et à reconnaître l'unanimité de la doctrine qu'il prêche par tout le pays.

Qu'est-ce que l'honorable député d'Halifax (M. Borden) a dit en cette Chambre ?

Je ne prétends pas que notre tarif doive servir à exercer des représailles—

Ces paroles sont-elles du goût du premier ministre, lui qui prétend que le député d'Halifax aurait expressément réclamé l'imposition de droits de 49 pour 100 ou d'autres droits fixes ?

Je suis absolument hostile à cette manière de voir. Notre tarif doit être fait au point de vue de conserver le marché du Canada pour les Canadiens.

Telle est la doctrine politique établie par mon honorable ami et dont se réclament tous les membres de la gauche.

Mon très honorable ami ou aucun de ses collègues peut-il prétendre que, dans sa tournée du pays, l'honorable député d'Halifax, chef de la loyale opposition de Sa Majesté ait jamais exposé des principes différents ? Si c'est là ce qu'ils veulent dire, qu'ils citent donc, au moins, quelques mots provenant des discours prononcés par mon honorable ami devant la population de ce pays, et démontrant qu'il se soit départi en quoi que ce soit de cette attitude, ou des principes exposés dans le passage du discours dont je viens de parler. Et, à Vic-

toria, quelles ont été les déclarations de mon honorable ami d'Halifax, se faisant à cette occasion le porte-paroles de ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre ? Il a dit :

C'est une question de protection adéquate—

Il n'y a rien là que mon honorable ami le ministre des Finances (M. Fielding) puisse prendre plaisir à tourner en dérision, ainsi qu'il a déjà fait lorsque sir Charles Tupper a émis la prétention que nous devrions avoir avec la métropole un tarif préférentiel—ce qui ne l'a pas empêché, en toute humilité, de changer complètement d'attitude à ce sujet et de se couvrir la tête de cendre quand il se rendit à la conférence interimpériale. L'honorable député d'Halifax, parlant à Victoria, ajoutait :

C'est là une politique que l'on prétend être celle du parti libéral-conservateur. C'est là la politique nettement exprimée et déclarée de la population de ce pays—protection bien proportionnée des industries canadiennes, c'est-à-dire une protection devant assurer aux Canadiens de ce pays leurs propres marchés à tous prix et dans toutes les circonstances.

Voilà du patriotisme bien entendu, et, en tant que je sache, nous n'avons jamais combattu pour une autre politique. Je mets au défi mon honorable ami, le ministre des Finances, de citer une seule phrase d'un discours de mon honorable ami le chef de l'opposition, dans laquelle il aurait exposé des idées différentes. Le chef de l'opposition est venu dans l'ouest, et j'ai eu le plaisir de le rencontrer, ainsi que ceux qui l'accompagnaient, dans la ville de Winnipeg. Nous y avons constaté que mon honorable ami le ministre de l'Intérieur (M. Sifton) n'était pas le grand Bonaparte de l'ouest qu'on avait voulu nous faire croire. Mais ce sur quoi je désire attirer votre attention, en même temps que l'attention de cette Chambre, comme suite à la déclaration, laissant percer un certain ridicule, énoncée par mon très honorable ami le chef du gouvernement, ce sont les paroles prononcées par l'honorable député d'Halifax au banquet qui lui a été offert dans la ville de Winnipeg :

La politique du parti conservateur était une politique de protection dans de justes proportions, une protection canadienne. N'y aurait-il point un avantage inestimable à ce que les mines de plomb, les mines d'or, les mines de fer, et les autres industries fussent développées ? Son parti n'avait reçu mandat d'aucune corporation, et il était d'avis que des manufacturiers l'avaient moins aidé qu'ils n'avaient aidé le parti libéral depuis quatre ans.

Je suis à même de pouvoir confirmer en tous points ces vues exprimées par mon honorable ami.

Il appuyait la protection parce qu'il croyait qu'elle était favorable aux intérêts de toute la population du Canada. Il désirait avoir l'appui du Nord-Ouest, mais il se refusait absolument à solliciter cet appui en invoquant une autre doctrine que celle qu'il avait invoquée en d'autres parties du Canada, malgré les railleries